

# **[ACTION URGENTE] Pétition en faveur de la création d'une commission d'enquête de l'ONU Sur les violations systémiques visant le peuple palestinien des deux côtés de la ligne verte.**

26 mai 2021



**Depuis 73 ans, le peuple palestinien endure une Nakba permanente. Le colonialisme de peuplement israélien, le nettoyage ethnique et l'apartheid se sont traduits par un acharnement sur les Palestiniens à travers leurs géographies fragmentées, visant à les transférer, les déposséder et les rayer de la carte, afin de maintenir la domination sioniste sur la terre et les ressources palestiniennes.**

# Pétition en faveur de la création d'une commission d'enquête de l'ONU sur les violations systémiques visant le peuple palestinien des deux côtés de la ligne verte.

## Signez la pétition

Dans le contexte de la 30<sup>e</sup> session spéciale du Conseil des droits de l'homme des Nations unies sur la situation en Palestine, qui se tiendra le 27 mai 2021, nous soutenons fermement les appels à la création d'une commission d'enquête permanente sur toutes les violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, y compris la discrimination systémique basée sur l'identité raciale, ethnique ou religieuse, des deux côtés de la ligne verte. Ce dispositif d'enquête doit s'attaquer aux causes profondes de la violence structurelle et matérielle à l'encontre du peuple palestinien.

## Signez la pétition

### Que demander à notre Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ?

- 1.Écrivez au [ministère des affaires étrangères français](#).
- 2.Envoyez une copie de la correspondance à [l'ambassadeur de France à Genève](#)

*Objet : 30<sup>e</sup> session spéciale du Conseil des droits de l'homme de l'ONU - Appel à mettre fin à l'impunité généralisée d'Israël*

Monsieur le Ministre,

Depuis 73 ans, le peuple palestinien endure une Nakba permanente. Le colonialisme des colons israéliens, le nettoyage ethnique et l'apartheid ont signifié un assaut incessant contre les Palestiniens à travers leurs géographies fragmentées, visant à leur transfert, leur dépossession et leur effacement, afin d'assurer la domination sioniste sur la terre et les ressources palestiniennes.

Dans le cadre de la 30<sup>e</sup> session spéciale du Conseil des droits de l'homme des Nations unies sur la situation en Palestine, qui se tiendra le 27 mai 2021, nous soutenons fermement les appels à la création d'une commission d'enquête permanente sur toutes les violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, y compris la discrimination systémique fondée sur l'identité raciale, ethnique ou religieuse, des deux côtés de la ligne verte.

Ce mécanisme d'enquête doit s'attaquer aux causes profondes de la violence structurelle et physique qui vise le peuple palestinien.

À ce titre, nous demandons instamment à la France, État membre du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, de :

- 1. S'engager dans la 30<sup>e</sup> session spéciale du Conseil des droits de l'homme de l'ONU et aborder l'escalade des attaques israéliennes contre le peuple palestinien, y compris leurs causes profondes, des deux côtés de la ligne verte.**
- 2. Établir une commission d'enquête permanente pour :**

- Surveiller, documenter et rendre compte de toutes les violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, y compris l'escalade des attaques contre les Palestiniens des deux côtés de la ligne verte depuis avril 2021 ;

- Inclure et traiter les causes profondes du régime institutionnalisé de domination et d'oppression raciale d'Israël sur le peuple palestinien, conformément aux observations finales de 2019 sur Israël du Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), qui a constaté que les politiques israéliennes de ségrégation raciale et d'apartheid ciblent de manière disproportionnée les Palestiniens des deux côtés de la Ligne verte ;

- Identifier les personnes responsables des crimes graves commis et mettre toutes les preuves recueillies à la disposition des mécanismes de justice internationale, y compris la Cour pénale internationale dans le cadre de son enquête en cours en Palestine.

Ces demandes ont été exprimées dans une lettre conjointe adressée aux États par la société civile palestinienne et ont été approuvées par une coalition de 120 organisations régionales et internationales de la société civile.

En espérant que ces demandes retiendront toute votre attention, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre très haute considération.

*[Signature]*

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Agir](#) > [Signer et partager](#) >

• Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/ACTION-URGENTE-Petition-en-faveur-de-la-creation-d-une-commission-d-enquete-de>